

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille dix-neuf et le dix du mois d'avril à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le deux du mois d'avril 2019, s'est réuni dans la salle Abbé Féraud à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Année 2019
Séance du 10 avril 2019**

N°24

**Objet : Demande d'avenant au
contrat « Station de demain »
demande d'extension
d'enveloppe pour une opération
déposée par Montclar Domaine
Skiable**

Est nommé secrétaire de séance : Michel BLANC

Etaient présents :

AUBERT Serge (jusqu'au rapport n° 28), AUZET Eric, BAILLE Denis, BARBERO Christian, BARTOLINI Bernard, BARTOLINI Jean-Louis (jusqu'au rapport n° 28), BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BLOT Michel, BONNET Brigitte (jusqu'au rapport n° 30), BONZI Maryse, BREMOND Danièle, BRUN Patricia, CASA Chantal, CAZERES Benoit, DEORSOLA Jean Paul, DOMENGE Eliane, ESMIOL Gérard, EYMARD Max, FERAUD Maryline, FIAERT Claude, FIGUIERE Delphine, FONTAINE Sonia GRANET BRUNELLO Patricia, HERMITTE Francis, ISOARD Roger (jusqu'au rapport n° 18), JULIEN Jacques, LE CORRE Thibault, LEDEY Olivier, LEJOSNE Patrick, MAGAUD Marie José, MALDONADO Jean Paul, MARTELLINI Patrick, MARTIN Emmanuelle, MAZAL Ambroise (à partir du rapport n° 2), OGGERO BAKRI Céline, ORSINI Philippe (à partir du rapport n° 6), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PAYAN Claude (jusqu'au rapport n° 25), POULEAU Philippe, REBOUL Childéric, REINAUDO Gilbert, REINAUDO Patrick, SEVENIER Jean, SUZOR Pierre, TEYSSIER Bernard, THIEBLEMONT Martine, THONATTE Lionel (jusqu'au rapport n°27), TRABUC Nicolas, URQUIZAR Danièle, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine

Etait suppléé :

ACCIAI Bruno a donné pouvoir à BECCARIA Lilyane

Etaient représentés :

AILHAUD Régine a donné pouvoir à BONNET Brigitte
AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques
AILLAUD Sylvie a donné pouvoir à MAZAL Ambroise
AYMES Bernard a donné pouvoir à BARTOLINI Jean Louis
BAUDOUI MAUREL Marie Anne a donné pouvoir à THONATTE Lionel
BONNET Martine a donné pouvoir à LE CORRE Thibaut
CHATARD Gilles a donné pouvoir à MARTELLINI Patrick
COMBE Gérard a donné pouvoir à FIGUIERE Delphine
COSSERAT Sandrine a donné pouvoir à MALDONADO Jean Paul
FLORES Sylvain a donné pouvoir à PAUL Gilles
NICOLOSI Philip a donné pouvoir à GRANET BRUNELLO Patricia
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy
PRIMITERRA Geneviève a donné pouvoir à ESMIOL Gérard
VILLARON Bruno a donné pouvoir à BLANC Michel
ORSINI Philippe a donné pouvoir à BREMOND Danièle (jusqu'au rapport n° 5)

Etaient excusés :

AUZET Guy	MUNOZ MALDONADO Julien
BALIQUE François	PELESTOR Michel
BOURJAC Jean Marie	ROCHAT Jacques
CAREL Serge	RONDEAU Daniel
DE VALCKENAERE Gilles	TONELLI Corinne
GRAVIERE Remy	

Monsieur Francis HERMITTE, rapporteur, expose ce qui suit :

En 2016, la Région SUD-PACA lançait un appel à manifestation d'intérêt pour contractualiser sur une période quinquennale, avec ses territoires des Alpes du Sud en vue de les accompagner dans des opérations liées au développement des équipements structurants pour la pratique du ski alpin et nordique. Quatre axes étaient identifiés :

- L'aménagement des cœurs de stations
- Les projets structurants qui misent sur le numérique
- Le développement du tourisme hivernal "après-ski" (luges 4 saisons, patinoires écologiques...)
- La rénovation du parc de logements touristiques

L'ex CCPS avait répondu à cet appel à manifestation d'intérêt à travers une candidature qui a été validée en première instance par le service Montagne de la Région. Au total 1 462 000€ d'aide ont été attribués aux stations de la vallée de la Blanche avec :

- 300 000€ pour la station du Grand Puy à Seyne-les-Alpes
- 420 000€ pour la station de Chabanon à Selonnet
- 742 000€ pour la station de Saint Jean Montclar à Montclar

La CCPS était donc chef de file jusqu'à sa fusion dans notre communauté d'agglomération. Depuis la création par fusion de Provence Alpes Agglomération au 1^{er} janvier 2017 et en vertu de l'article L.5211-41-3 du CGCT, le contrat a été transféré à la nouvelle intercommunalité. Cependant, les opérations sont portées uniquement par les communes et les délégataires et non par notre communauté d'agglomération.

A ce jour, l'enveloppe globale est intégralement consommée mais il existe des besoins complémentaires notamment sur la station de Saint Jean Montclar dont le délégataire Montclar Domaine Skiable (MDS) a déposé au mois de septembre 2018, un dossier intitulé « Projet d'investissement pour l'amélioration de l'accueil et la diversification touristique ». D'un montant total de 189 609€ HT et enregistré le 6 septembre 2018 par la Région ; il participe pleinement à la stratégie initialement portée, notamment par la diversification des activités et par la modernisation de certains équipements.

Le service montagne de la Région a demandé à notre collectivité si elle soutenait stratégiquement ce dossier au niveau du contrat, en vue d'une demande d'extension d'enveloppe exceptionnelle. Conformément aux articles 7 et 14 du contrat, un comité initial de pilotage s'est réuni dans ce but le mercredi 20 février à Seyne-les-Alpes et a acté une demande d'avenant à ce contrat afin de solliciter une intervention financière régionale complémentaire à hauteur de 75 843€.

Faisant suite à cette décision du comité de pilotage,

Il vous est proposé :

- ✓ D'approuver la demande d'avenant au contrat « Station de demain »
- ✓ D'autoriser Madame la Présidente à solliciter le Conseil Régional pour en fixer les modalités
- ✓ D'autoriser Madame la Présidente à signer tous les documents s'y rapportant

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme
La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2019

Application agréée E-legalite.com